DLP 18-2-87004543
ISSN 0751-154X ®

Avertissements agricoles

Edition VITI-ARBO Grandes cultures

Bulletin technique n° 1 du 15 janvier 1987

ARBRES FRUITIERS

LES TRAITEMENTS D'HIVER

*** LES PRODUITS UTILISABLES**
*** LES CONDITIONS D'UTILISATION**

Les traitements d'hiver permettent d'améliorer l'état sanitaire des arbres fruitiers en détruisant les formes hivernantes de nombreux ravageurs ainsi que les mousses et les lichens qui leur servent d'abris préférentiels. Réalisés pendant le repos complet de la végétation, ils mettent en oeuvre des produits qu'il ne serait pas possible d'utiliser en cours de végétation en raison de leur trop forte phytotoxicité.

LES PRINCIPAUX PRODUITS UTILISABLES

Les huiles de pétrole ou huiles minérales ou huiles blanches :

Elles sont surtout caractérisées par leur excellente efficacité vis-à-vis des cochenilles et leur pouvoir acaricide prononcé. Leur action sur les mousses et lichens est insuffisante.

Dose : 3 à 4 l/hl d'eau - 1,5 l à 2 l/hl d'eau pour les arbres à noyau.

Les huiles de goudron ou huiles d'anthracène :

Dotées d'un effet décapant des troncs et des branches, elles possèdent en outre une très bonne activité sur les oeufs d'insectes et notamment de pucerons.

Dose : 6 à 7,5 l/hl - 3 à 3,5 l/hl d'eau pour les arbres à noyau.

ATTENTION : étant très décapantes ne pas les utiliser deux années de suite : elles sont conseillées uniquement dans les vergers fortement infestés de mousses et de lichens.

Les colorants nitrés :

Bons décapants, ces produits ont aussi un pouvoir ovicide, mais leur action sur les cochenilles est insuffisante.

Dose : 600 g de m.a./hl d'eau.

Les huiles jaunes :

Mélange d'huile et de colorants nitrés, elles possèdent les qualités des deux composants et ainsi une action polyvalente.

Dose : 2 à 3 l/hl d'eau.

A préférer pour les vergers modérément infestés.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU

Publication Périodique
CPPAP N° 1848 AD
Abonnement Annuel : 130 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
D.R.A.F.
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 88.37.32.18
Bas-Rhin : 88.69.65.89 - Haut-Rhin : 89.41.11.68



LES CONDITIONS D'UTILISATION

Traiter par temps calme en dehors des périodes de gel, et utiliser de préférence la lance sous forte pression, pour assurer un véritable lessivage des arbres. N'oubliez pas que les formes hivernantes de certains insectes sont profondément inscrites dans les anfractuosités des écorces et sont, de ce fait, difficiles à atteindre.

AVANT TOUT TRAITEMENT procéder aux travaux de taille et d'élagage, au cours desquels on a éliminé, dans la mesure du possible, toutes les sources d'infections visibles : chancres, fruits momifiés, rameaux porteurs d'oïdium, nids de cochenilles.

VERGERS ENTRETENUS

Dans les vergers correctement entretenus, mais où la présence de formes hivernantes de ravageurs est observée, notamment d'oeufs d'araignées rouges, intervenir plus tardivement, au moment du gonflement des bourgeons.

ERRATUM - RESULTATS D'ESSAI 86
(à joindre au compte-rendu d'expérimentation SPV 86)

PAGE 2 - Spécialité n° 4 - lire : fonofos+lindane au lieu de fonofos

PAGE 9 - histogramme de droite, les 2 batonnets pour chaque spécialité correspondent aux 2 dates de comptage, gauche : 17/04 - droite : 09/7.

PAGE 15 - dans conclusions nationales : concernant le starane 200, supprimer "matricaires" (les matricaires ne sont en principe pas contrôlées par le Starane 200).

PAGES 24-25 - lire Banvel 4 S au lieu de Banvel.

PAGE 38 - lire clofentezine au lieu de chlofentezine

PAGE 44 - dans l'histogramme "nombre d'araignées jaunes/20 feuilles" comprendre A par 6, B par 5, C par 4, D par 1, E par 3, F par T, G par 2.

PAGE 51 - sous la courbe, comprendre :

16	01	15	01	15	01	15	01
JUIN		**JUILLET**		**AOUT**		**SEPTEMBRE**	

PAGE 59 - dans conclusions, lire Acylon Super F au lieu de Galben Super F.

P 230